

Antonio Cassese, docteur *honoris causa* de l'Université de Genève

Antonio Cassese, professeur ordinaire à l'Université de Florence, est l'une des personnalités les plus marquantes et les plus attachantes du monde du droit international contemporain, tant sur le plan strictement académique que sur celui de l'action pratique en faveur de la justice internationale et des droits de l'homme.

Sa carrière d'universitaire brillant, de grande renommée internationale, doit beaucoup à une formation de haut niveau, parfaite à Genève, à l'Institut universitaire de hautes études internationales. Antonio Cassese a enseigné auprès d'universités prestigieuses, tant en Italie que dans d'autres pays (et à Genève en particulier, en tant que professeur invité). Auteur prolifique et engagé, il a publié un nombre impressionnant d'ouvrages et d'études de qualité, examinant en profondeur tous les développements les plus significatifs du droit international d'aujourd'hui. Il s'est spécialement dédié à l'analyse du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

Son engagement et son dynamisme l'ont amené vers la pratique des relations internationales, qu'il a considérablement marquée par une action intelligente, cohérente, courageuse et généreuse, toujours menée, dans une multitude d'enceintes internationales, à l'enseignement d'une approche humaniste et progressiste. Il convient de souligner, notamment, le rôle d'exception qu'il a su jouer en faveur du droit humanitaire et des droits de l'homme, grâce à son activité de premier président du Comité du Conseil de l'Europe pour la prévention de la torture (1989-1993), puis de juge et premier président du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (1993-2000).

Par la collation du doctorat *honoris causa* au professeur Cassese, l'Université de Genève, qui a contribué à sa formation et qu'il a servie en tant qu'enseignant, entend exprimer la profonde reconnaissance qui lui est due pour l'œuvre admirable d'une vie dépensée au service des idéaux de justice et d'humanité.

FACULTÉ DE DROIT DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE
Janvier 2000

Konstantin Obradovic

1939 - 2000

Le professeur Konstantin Obradovic est décédé en mars de cette année. La nouvelle a frappé tous ses nombreux amis, qui voyaient en lui un éternel jeune homme, toujours prêt à s'enthousiasmer pour de bonnes causes, à se révolter contre l'injustice et la violence.

Konstantin Obradovic était un professeur reconnu et unanimement apprécié, qui a enseigné dans plusieurs universités en République fédérale de Yougoslavie, mais aussi dans de nombreuses universités étrangères. Ce qui frappait chez lui, c'était le souci de toujours aller au fond des choses, de ne pas se contenter de raisonnements juridiques de surface, satisfaisants pour l'esprit mais éloignés de la réalité. Cette attitude fut la sienne pour l'ensemble des problèmes internationaux, et tout particulièrement pour ceux relevant du droit international humanitaire, matière dont il était un des experts les plus connus et à laquelle il portait un attachement privilégié.

Konstantin Obradovic avait en effet participé à la Conférence diplomatique sur la réaffirmation et le développement du droit international humanitaire qui, à travers quatre sessions organisées de 1974 à 1977, avait élaboré et adopté les deux Protocoles additionnels aux